

POLICIES
Alliance Française de Brunei Darussalam
November 2021

FULL POLICIES

Registration, membership and prices

Any beneficiary of a service from Alliance Française de Brunei Darussalam must be a member of the association on the day of registration.

Membership fees payable are BND \$ 30 per year for a single person or per student.

Anyone making the request during the year will have their contribution readjusted pro rata temporis for the remaining days.

Textbooks, membership fees, and exam fees are non-refundable.

Fees for courses and services are available at reception or on our website: www.afbrunei.org

Payment

• Group classes

Payment must be made in full on the first class of the month or as part of a course made according to the chosen payment (in full or in installments).

In the event that registration takes place during the month or during the course, the student will pay the pro rata temporis payment for the remaining classes.

▪ Private classes

Payment for the course or package must be made in full before the first classe.

The 10 hour + 1 hour package is valid for 6 months from the day of registration.

The 20 hours + 2 hours package is valid for 9 months from the day of registration.

• Payment method

Payments by bank transfer and cash are accepted.

If a payment made by bank transfer generates bank charges for Alliance Française, the latter reserves the right to request reimbursement from the customer.

Alliance Française de Brunei Darussalam reserves the right to refuse any student who has not made payment within the specified time.

No refund or credit will be granted for partial or interrupted participation in classes or during the course.

Modification or cancellation and replacement of language courses

Alliance Française de Brunei Darussalam reserves the right to cancel or modify the day or time of teaching of a classe as well as the teacher, without having to justify its decision for reasons of understaffing, availability of teachers or others.

Students enrolled in a course are required to attend the scheduled classes and the course.

Any cancellation of the course by the learner or his legal representative must be made at least 24 hours before with his teacher or contact@afbrunei.org or 829 1986 (whatsapp).

If a student does not complete the course, they will not be able to receive a refund and transfer the remaining fees to another student.

- Student in a group class

The slots offered for registration are final and can only be changed at the end of the level.

The group class is calculated on a monthly basis of 12 hours. When this hourly volume is reached, classes stop and resume the following month.

No replacement classe is provided for the group classe in the event of cancellation by the learner, who can, if they so request, be informed of what is missing and receive homework if necessary.

In the exceptional case where Alliance Française de Brunei Darussalam would have to cancel a classe, it would be replaced, credited over a following period or otherwise refunded.

- Student in private tuition

The time slots are subject to mutual agreement between the learner or his legal representative and Alliance Française de Brunei Darussalam. They may be subject to change upon written request in English, French or Malay one week in advance. The Management reserves the right to refuse if the teacher's schedule does not allow such a change.

Any cancellation of a class by the learner less than 24 hours will be billed at the normal rate.

In the event that the Alliance Française de Brunei Darussalam cancels a class, it will be replaced at a convenient time for the student.

Course content and result

The course is under the responsibility of the teacher who judges its relevance in the light of the objectives that the learner sets for himself.

Attending a course is not enough to study a language and personal work must be considered fundamental in its acquisition.

Regular assessments will thus allow the learner and the teacher to adjust the degree of progress and the achievement of objectives. However, the teacher cannot be held responsible for the failure of a learner in any exam.

The rules of procedure are available and given to each of the students, and to their parents or legal representative in the case of a minor.

Key points:

Mutual respect between teachers, permanent staff and learners and learners among themselves is one of the foundations of collective life at Alliance Française de Brunei Darussalam.

Any form of violence - physical, verbal or moral -, intolerance or lack of respect on the part of the learner and / or the legal representative of the latter will be immediately sanctioned by exclusion without the possibility of reimbursement of the student as well as her/his definitive removal from the list of members of Alliance Française de Brunei Darussalam. She/He will also be refused any subsequent registration.

DIRECTIVES – FRENCH

Conditions d'inscription

Inscription, adhésion et tarifs

Tout bénéficiaire d'une prestation de l'Alliance Française de Brunei Darussalam doit être adhérent de l'association au jour de l'inscription.

Les frais d'adhésion à acquitter sont de BND\$30 par an pour une personne seule ou par étudiant.

Toute personne faisant la demande en cours d'année verra sa cotisation réajustée au prorata temporis des jours restants.

Les manuels, les frais d'adhésion et les droits d'examens ne sont pas remboursables.

Les tarifs des cours et des services sont disponibles à l'accueil ou sur notre site internet : www.afbrunei.org

Paiement

- Cours de groupe

Le paiement doit être intégralement effectué le premier cours du mois ou dans le cadre d'une période de cours, effectué selon le mode de paiement choisi (intégralement ou en plusieurs versements).

Dans le cas où l'inscription aurait lieu en cours de mois ou de période de cours, l'étudiant s'acquittera du paiement au prorata temporis des cours restants.

- Cours privés

Le paiement du cours ou du package doit être intégralement effectué avant le premier cours.

Le package de 10 heures + 1 heure est valide 6 mois à compter du jour d'inscription.

Le package de 20 heures + 2 heures est valide 9 mois à compter du jour d'inscription.

- Mode de paiement

Les paiements par virement bancaire et espèce sont acceptés. Si le paiement d'une commande se fait par virement et génère des frais bancaires pour l'Alliance française, cette dernière se réserve le droit d'en demander le remboursement au client.

L'Alliance Française de Brunei Darussalam se réserve le droit de refuser tout étudiant n'ayant pas procédé au paiement dans les délais impartis.

Aucun remboursement ou crédit ne sera accordé pour une participation partielle ou interrompue aux cours ou à la période de cours.

Modification ou annulation et remplacement des cours de langue

L'Alliance Française de Brunei Darussalam se réserve le droit d'annuler ou de modifier le jour ou l'heure d'enseignement d'un cours ainsi que l'enseignant, sans avoir à motiver sa décision pour des raisons de sous-effectifs, de disponibilités des enseignants ou autres.

Les étudiants inscrits à un cours sont tenus d'assister aux cours et à la période de cours prévus.

Toute annulation de cours par l'apprenant ou son représentant légal doit être formulée au minimum 24 heures avant auprès de son enseignant ou de contact@afbrunei.org ou du 829 1986 (whatsapp).

Si un étudiant ne termine pas la période de cours, il ne pourra ni bénéficier d'un remboursement et ni transférer les frais restants à un autre étudiant.

▪ Étudiant en groupe

Les créneaux proposés à l'inscription sont définitifs et ne peuvent être changés qu'à l'issue du niveau.

Le cours de groupe est calculé sur une base mensuelle de 12 heures. Lorsque ce volume horaire est atteint, les cours cessent et reprennent au mois suivant.

Aucun cours de remplacement n'est prévu pour le cours de groupe en cas d'annulation par l'apprenant, qui pourra s'il en fait la demande être informé de ce qu'il manque et recevoir des devoirs si besoin.

Dans le cas exceptionnel où l'Alliance Française de Brunei Darussalam serait amenée à annuler un cours, il serait remplacé, crédité sur une période suivante ou sinon remboursé.

▪ Étudiant en cours privé

Les créneaux horaires sont l'objet d'un commun accord entre l'apprenant ou son représentant légal et l'administration. Ils peuvent faire l'objet de modification sur demande écrite en français, en anglais ou en malais, une semaine à l'avance. L'administration se réserve le droit de refuser si l'emploi du temps du professeur ne permet pas un tel changement.

Toute annulation de cours par l'apprenant de moins de 24 heures sera facturée au tarif normal.

Dans le cas où l'Alliance Française de Brunei Darussalam annulerait un cours, il serait remplacé à un moment opportun pour l'étudiant.

Contenu du cours et résultat

Le cours est sous la responsabilité du professeur qui en juge la pertinence à la lumière des objectifs que se fixe l'apprenant.

Assister à un cours ne suffit pas pour étudier une langue et le travail personnel doit être tenu pour fondamental dans son acquisition.

Des évaluations régulières permettront ainsi à l'apprenant et au professeur d'ajuster le degré de progression et l'atteinte des objectifs. Néanmoins, le professeur ne pourra être tenu responsable de l'échec d'un apprenant à un quelconque examen.

Le règlement intérieur est disponible et remis à chacun des étudiants, et de leurs parents ou représentant légal dans le cas d'un mineur.

Points clés:

Le respect mutuel entre enseignants, personnel permanent et apprenants et des apprenants entre eux, constitue un des fondements de la vie collective à l'Alliance Française de Brunei Darussalam.

Toute forme de violence - physique, verbale ou morale -, d'intolérance ou de manque de respect de la part de l'apprenant et/ou du représentant légal de ce dernier sera immédiatement sanctionnée par l'exclusion sans possibilité de remboursement de l'apprenant ainsi que sa radiation définitive de la liste des membres de l'Alliance Française de Brunei Darussalam. Il se verra également refuser toute inscription ultérieure.